

COMMUNICATION AVEC LES APPARITIONS

Incantation	10 minutes
Composantes	V, G, F
Portée	3 m (voir description)
Zone/Cible	une apparition
Durée	1 minute/niveau
JS	Volonté, annule (voir texte)
RM	non

Le personnage amène une apparition à un état de conscience limité, lui permettant de répondre aux questions. La portée du sort doit atteindre toutes les cases se trouvant dans un rayon de 3 mètres autour de la zone occupée par l'apparition. Le personnage doit avoir conscience de l'apparition avant de lancer le sort, et le lancement du sort ne déclenche pas l'apparition.

Le personnage peut lui poser une question par tranche de 2 niveaux de lanceur. Les connaissances de l'apparition sont limitées à ce que la créature d'origine connaissait de son vivant, y compris pour les langues parlées. Une apparition se souvient souvent des circonstances qui ont conduit à son existence (bien que ces souvenirs puissent être limités à la perspective de la victime originelle et, donc, ne pas être objectifs), de ce qui déclenche l'apparition, ainsi que de la façon dont on peut lui apporter le repos (la détruire). Les réponses sont brèves, cryptiques ou répétitives, surtout si l'apparition est furieuse ou vindicative.

Si l'alignement de l'apparition s'écarte de plus d'un cran de celui du personnage, l'apparition peut faire un jet de Volonté pour résister au sort. Le modificateur de Volonté d'une apparition est égal à 3 + son FP. Si le jet est réussi, l'apparition peut refuser de répondre aux questions du personnage ou tenter de le duper (avec Bluff).

Le modificateur de Bluff d'une apparition est égal à son FP (+0 au minimum) ou peut être déterminé par le MJ en fonction de la victime originelle. L'apparition ne peut parler que de ce qu'elle connaissait de son vivant et des circonstances qui ont fait d'elle une apparition.

Elle ne peut pas répondre aux questions relatives à des événements survenus après sa création. Une apparition Bonne ou Neutre pourra coopérer avec des créatures d'alignement similaire afin de mettre fin à ses souffrances. Si une apparition a été sujette à ce sort, il échoue automatiquement si on le lui lance de nouveau avant qu'une semaine se soit écoulée. Le personnage peut lancer ce sort sur